Facture

Réf. : FA2611-0179

Date facturation : 05/11/2026
Date échéance : 05/11/2026
Code client : CU2606-00127

Réf. proposition commerciale : PR2608-0144 / 04/08/2026

Émetteur:

MICHEL CADINOT
20 route de Catteville
76590 MANEHOUVILLE

Tél.: 02.35.85.82.45 / 06.16.86.89.93 / 06.22.69.27.85
Email: michelcadinot@orange.fr

Adressé à:

LES REGATES
SAS LE SOLEIL
30 rue du casino
76550 HAUTOT SUR MER

Email: lesregates.pourville@orange.fr

Passage d'une ligne triphasé pour le lave verre du bar

Montants exprimés en Euros

Ligne	Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
1	1 alimentation triphasé 5 G 2,5 20 Ampère	20%	240,00	1	u.	240,00
2	1 disjoncteur 4 x 20 A	20%	165,00	1	u.	165,00
3	Main d'oeuvre plus déplacement pour câblage de l'ensemble	20%	220,00	1	u.	220,00

Règlement TTC par chèque à l'ordre de MICHEL CADINOT envoyé à

20 route de Catteville
76590 MANEHOUVILLE

Total HT	625,00
Total TVA 20%	125,00
Total TTC	750,00

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CIC DIEPPE

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30027	16040	00020209301	11

Code IBAN: FR76 3002 7160 4000 0202 0930 111
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Pénalités : 2% par mois pour paiement différé. Loi du 31/12/1992. Conformément aux articles 441-6 c et D. 441-5 c, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire 40 € pour frais de recouvrement.